



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convocation

Bruxelles, le 30 avril 2020

Crise Corona/ Covid 19

En application de la décision du gouvernement, le Conseil d'administration de l'Accueil français de Bruxelles a décidé d'organiser son Assemblée générale annuelle à distance dans la mesure où il ne peut être garanti que les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie Covid 19 en vigueur actuellement seront respectées lors d'une réunion physique des membres.

Le Conseil d'Administration a décidé que les membres peuvent exercer leur droit uniquement :

- **En votant à distance** par le biais d'un formulaire en ligne le jour de l'Assemblée générale organisée en visio-conférence, **ou**
- **En votant par procuration** avant l'Assemblée générale au moyen d'un formulaire à faire parvenir par mail (ou par courrier) au secrétariat général, désigné à cet effet pour exercer le droit de vote
- En exerçant par écrit leur droit de poser des questions

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre Assemblée générale annuelle qui se déroulera en visio-conférence le :

Le mardi 23 juin à 10h

Ordre du jour

- 1° Lecture du rapport d'activité
- 2° Approbation des comptes annuels 2019-2020
- 3° Quitus donné aux administrateurs
- 4° Approbation du budget prévisionnel 2020-2021
- 5° Réponses aux questions écrites
- 6° Election des membres du nouveau Conseil d'Administration

Communication des documents

Le rapport d'activité ainsi que les comptes annuels seront communiqués par mail **au plus tard le 9 juin 2020** et pourront être consultés sur le site internet de l'ASBL.

Participation à l'Assemblée générale

Pour participer et voter en ligne, vous devrez **impérativement vous inscrire au plus tard le vendredi 19 juin 2020** en nous envoyant un mail à info@accueil-bruxelles.be en précisant :

- Une adresse mail pour valider votre inscription
- Votre nom et prénom

Cette inscription permettra de recevoir le lien permettant de rejoindre la visio-conférence

Pour voter par procuration sans participer en ligne, vous devez **compléter et signer le formulaire fourni au recto et publié sur le site** et le renvoyer **au plus tard le vendredi 19 juin 2020** par mail à info@accueil-bruxelles.be (ou par courrier au siège social de l'ASBL).

Questions écrites

Tout membre qui a accompli les formalités de participation à l'Assemblée générale ci-dessus peut poser des questions écrites en les transmettant à l'ASBL pour **le vendredi 19 juin 2020 au plus tard** par mail (info@accueil-bruxelles.be) ou par courrier au Secrétariat général.

Le Conseil d'Administration répondra à ces questions le jour de l'Assemblée générale. Les réponses écrites seront publiées ultérieurement sur le site de l'Asbl.

Renouvellement des administrateurs du CA

Administratrices en cours de mandat	Administratrices en fin de mandat
Caroline de Lagasnerie Démissionne Odile Karam Démissionne Anne Sophie Loubet Se représente Marie Pierre Periers d'Auxion Se représente Marion Sanze Se représente	Nathalie Bouric Ne renouvelle pas Catherine Coste Ne renouvelle pas Isabelle Deflandre Se représente Véronique Fanton Se représente Bérengère Liger Se représente Christiane Malempré Se représente Marion Pasquier Se représente Marie Laure Szczygiel Se représente
15 mandats d'administrateurs au maximum	3 candidatures à la date du 30/04/2020 : Marie-Caroline Gondallier de Tugny Nadine Henry – Karine Jouan

Bien amicalement,

Le Conseil d'Administration et sa Présidente Odile Karam



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Procuration

Tout membre qui ne peut participer à l'AG à distance peut se faire représenter par un mandataire désigné par le CA autorisé à exercer le droit de vote pour son compte, à la condition qu'il dispose d'instructions spécifiques pour chaque sujet figurant à l'ordre du jour (Art de l'AR n°4 du 9 avril 2020).

Cette procuration complétée et signée devra parvenir à l'Accueil français de Bruxelles, au plus tard le vendredi 19 juin. 2020 par mail info@accueil-bruxelles.be ou par courrier.

Je soussigné(e) (nom et prénom)

donne procuration **au secrétariat général**, désigné par le CA pour voter le 23/06/2020 :
(cochez les cases)

- L'approbation des comptes annuels 2019-2020
- Quitus aux administrateurs
- L'approbation du budget prévisionnel 2020-2021
- L'élection des membres du Conseil d'Administration 2020-2021

et reconnaît avoir pris connaissance de son droit de poser des questions écrites en les transmettant par mail (ou par courrier) accompagnées de la présente procuration.

Date

Signature